



Commune de Montanaire
BUREAU DU CONSEIL

Thierrens, le 28 mai 2024

Le Conseil communal se réunit en séance le

MARDI 18 JUIN 2024 A 19H00

Au battoir de Chapelle-sur-Moudon

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du PV de la séance du 25.03.2024 à Thierrens
3. Communications du Bureau
4. Préavis N° 03/2024 – Comptes 2023 & rapport de gestion 2023
5. Préavis N° 04/2024 – Règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires
6. Postulat M. Vincent Pasquier « Pour des logements protégés sur la commune de Montanaire » – Rapport de la Municipalité
7. Rapports des délégués aux diverses Associations
8. Communications de la Municipalité
9. Assermentation d'un membre de la Municipalité
10. Nomination du bureau et de la commission de gestion & des finances
11. Divers

Pour le Conseil communal

La Présidente

Chloé Crisinel Bettex



La Secrétaire

Marjorie Franzini

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public.